

**DESTINATAIRES :** Tous les parents et les élèves  
**EXPÉDITRICE :** La Direction générale  
**DATE :** Le 9 mars 2020  
**OBJET :** LE CORONAVIRUS (COVID-19) – TROUSSE D'INFORMATION GÉNÉRALE

---

Chers parents,  
Chers élèves,

Dans le cadre de la mobilisation gouvernementale concernant le coronavirus 2019, le gouvernement du Québec nous informe qu'un suivi soutenu de la situation est effectué de concert avec l'Organisation de sécurité civile du Québec.

Dans le contexte de la relâche scolaire qui prend fin et en raison de la progression du coronavirus (COVID-19) dans le monde, les autorités de santé publique du Québec rappellent les mesures suivantes à prendre pour les personnes qui sont de retour de voyage à l'extérieur du Canada :

- ▶ Lors d'un retour d'un séjour à l'étranger, il est important que les voyageurs soient attentifs à leur état de santé. Il est demandé à ces personnes de surveiller les symptômes compatibles avec le COVID-19, soit la fièvre, la toux et les difficultés à respirer, et ce, pour une période de 14 jours à partir de la date de leur retour au Canada. Advenant l'apparition de ces symptômes, la première action à poser est de communiquer avec Info-Santé 811, afin que le personnel infirmier évalue la situation, transmette les consignes appropriées et précise les précautions à prendre si une consultation médicale est requise.
- ▶ Quant aux voyages à venir, l'Agence de la santé publique du Canada a catégorisé le risque des voyages à l'étranger selon quatre niveaux. Elle recommande aux citoyens d'éviter tout voyage non essentiel dans les pays ou zones à risque élevé (niveau 3) et d'éviter tout voyage dans les pays présentant un niveau de risque extrême (niveau 4).

La santé et la sécurité de nos élèves et de notre personnel sont prioritaires. C'est pourquoi nous vous invitons à prendre connaissance de la trousse d'information générale et d'un document synthèse sur la prévention des infections diffusés par le gouvernement du Québec joints au présent communiqué.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.



Michel Baillargeon  
Directeur général

# Coronavirus (COVID-19)

## Trousse d'information générale

Les personnes désirant obtenir de l'information sur la situation du COVID-19 au Québec sont invitées à visiter le site Web [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus).

Toute personne qui pense être atteinte du COVID-19 ou qui souhaite obtenir des renseignements à ce sujet est invitée à composer, à compter du 9 mars 2020, le **1 877 644-4545**.

- Dans l'intervalle, la population peut, en tout temps, joindre **Info-Santé 811**.

### Mesures de prévention générale

Les mesures d'hygiène reconnues sont recommandées pour tous :

- Se laver les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes.
- Utiliser un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- Observer les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez et se couvrir la bouche et le nez avec son bras afin de réduire la propagation des germes.
- Si vous utilisez un mouchoir en papier, le jeter dès que possible et se laver les mains par la suite.

### Informations pour les personnes de retour de l'étranger

Le niveau de risque pour les Canadiens qui voyagent à l'étranger varie en fonction de la destination.

Il est recommandé de consulter le site Web [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus) afin de connaître les recommandations pour chaque pays.

### Mesures aux frontières

#### Dans les aéroports canadiens

- Tous les passagers en provenance des pays affectés par le COVID-19 reçoivent un feuillet détaillant les recommandations à suivre.
- Les passagers qui se rendent aux bornes automatiques doivent également répondre à des questions spécifiques sur leur état de santé et leur histoire de voyage.

#### Personnes éprouvant des symptômes

- Les personnes qui indiquent éprouver des symptômes à l'aéroport sont évaluées par un agent de la quarantaine.
- La Loi sur la mise en quarantaine permet à cet agent de prendre des mesures appropriées en présence d'un risque potentiel pour la santé publique, comme ordonner que le voyageur soit transporté à l'hôpital pour y subir un examen médical.

# Coronavirus (COVID-19)

## Retour au pays des personnes n'éprouvant pas de symptômes

- Il est important que les personnes surveillent leur état de santé à leur retour au pays. Il se peut qu'elles aient été en contact avec le nouveau coronavirus pendant leur séjour à l'étranger.
- Pour une période de 14 jours à partir de la date de votre retour au Canada, l'Agence de santé publique du Canada demande de surveiller l'apparition de fièvre, de toux et de difficultés à respirer.
- Si une personne présente ces symptômes, elle doit s'isoler à la maison le plus rapidement possible et appeler immédiatement les autorités de santé publique compétentes.

## **Recommandations particulières**

- Toute personne ayant voyagé dans les régions du monde à risque de contagion au cours des derniers mois doit :
  - Limiter ses contacts avec d'autres personnes durant les 14 jours à compter du jour où elle a commencé son voyage vers le Canada. Cela signifie l'auto-isolement et de rester à la maison.
  - Communiquer avec l'autorité locale de santé publique dans les 24 heures suivant son arrivée au Canada.

# LA PRÉVENTION DES INFECTIONS :

## Une responsabilité collective



Mise en œuvre des protocoles  
en milieux de soins



Adoption des mesures d'hygiène reconnues



[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)